

CHARLEROI NORD
LE BASSIN D'ORAGE SERA CONSTRUIT CETTE ANNEE !

Le Député fédéral MR Olivier CHASTEL, Président de la Fédération MR du Hainaut tient à réagir aux informations diffusées par la Ville de Charleroi suite aux inondations qui touchent Charleroi-Nord.

Pour rappel, le quartier de Charleroi-Nord et plus particulièrement le Pont Drion et la rue de la Brouchettere sont régulièrement touchés par des inondations. La Ville de Charleroi vient de faire savoir que la Province du Hainaut qui doit réaliser un bassin d'orage dans ce quartier, serait responsable de cette situation.

Le Député Fédéral MR Olivier CHASTEL tient à souligner qu'il est intervenu à de nombreuses reprises à propos de cette situation qui est malheureusement connue depuis des dizaines d'années !

Il faut en effet rappeler qu'un premier bassin situé sur le ruisseau de Lodelinsart, à l'aval du cimetière de Jumet, a été construit en 1994 et est actuellement en service, mais la construction d'un seul des deux bassins indispensables à la suppression des inondations laissait le problème en suspens.

Le Député Fédéral MR Olivier CHASTEL souligne qu'il a invité le Député permanent MR Gérald MOORTGAT à se saisir de ce dossier dès son entrée en fonction en 2001.

Dès le 22 mars 2001, le Député permanent MR Gérald MOORTGAT a fait approuver en Députation permanente le projet de réalisation du bassin d'orage qui doit être construit au Pont Drion.

Le 15 mai 2001, le projet a été approuvé par le Conseil provincial, ce qui impliquait la nécessité d'effectuer des emprises comprenant notamment 5 immeubles et 2 garages. La Ville de Charleroi a réalisé ces emprises.

Le 10 septembre 2003, trois immeubles vides ont dû être démolis par la Province.

Enfin, au mois de mai 2005, un projet de modification budgétaire a été déposé en Députation permanente et le 8 juin 2005, le Conseil provincial a voté la modification budgétaire permettant la réalisation de l'ouvrage : 1,7 M € dont 1,2 de subsides escomptés.

Le second bassin sera implanté sur « le ruisseau de Gilly », entre la rue de Lodelinsart et la rue de la Cayauderie à Charleroi et les travaux commenceront cette année.

En concertation avec la Ville de Charleroi, le choix s'est porté sur un bassin gravitaire à ciel ouvert de type sec.

Celui-ci aura une capacité de $\pm 13.000 \text{ m}^3$ sous une hauteur moyenne d'eau de 5,50 m. Il sera muni d'un orifice de sortie réglable au moyen d'une vanne. Le collecteur d'évacuation aura une capacité maximale de $1,7 \text{ m}^3/\text{s}$.

Etant donné que le bassin est situé en agglomération, il a été décidé de maintenir un maximum de surfaces naturelles non-revêtues sur lesquelles seront réalisées de nombreuses plantations.

Le Député fédéral MR Olivier CHASTEL se réjouit évidemment de cette bonne nouvelle et regrette les années d'inertie qui ont précédé l'arrivée du Député permanent MR Gérald MOORTGAT.